



« Tu vois ce que je veux dire ? »

Cécité, surdité, acouphènes...
Les handicaps sensoriels se traduisent
par des difficultés plus ou moins importantes
à voir ou à entendre.

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP.

Le service des ressources humaines ou la mission handicap sont à votre disposition pour trouver et mettre en œuvre les solutions qui vous permettront de concilier votre emploi avec votre état de santé.